

**COMPTE RENDU de la Séance du 21 AOUT 2023**  
**Procès-verbal des délibérations du COMITE du**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE de la BOUCLE de la MOSELLE**

Le Conseil d'administration du Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Emmanuel PAYEUR, à la mairie de Chaudeney-sur-Moselle, le lundi vingt et un août deux mille vingt-trois à dix-huit heures et zéro minute.

La convocation a été adressée le 17/08/2023 avec l'ordre du jour suivant :

– Désignation du bureau (Annule et remplace la délibération n°2020/07 du 24/06/2020)

Etaient présents Messieurs et Mesdames: MM Xavier COLIN, Martin LAMBERTY, Nadine MOREL, Emmanuel PAYEUR et Odile SEY.

Absents excusés: MM Thomas COLIN, Florian MILITCH et Mme Marion MOUROT, M. Gilles GUYOT  
procuration à M. Martin LAMBERTY.

M. Xavier COLIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

**2023/11) Désignation du bureau** (Annule et remplace la délibération n°2020/07 du 24/06/2020)

Vu l'arrêté préfectoral en date du 11 février 2016 portant création du Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle,

Vu l'article 4 des statuts précisant le nombre de délégués par commune administrant le comité du SIS de la Boucle de la Moselle et la désignation d'un Président et d'un ou plusieurs Vice-président(s) et d'un trésorier.

Vu la délibération n° 2020-020 du 25 mai 2020 prise par le Conseil municipal de Pierre-la-Treiche désignant leurs représentants au SIS de la Boucle de la Moselle,

Vu la délibération n° 2020-11 du 05 juin 2020 prise par le Conseil municipal de Villey-le-Sec désignant leurs représentants au SIS de la Boucle de la Moselle,

Vu la délibération n° 2020-11 du 08 juin 2020 prise par le Conseil municipal de Chaudeney-sur-Moselle désignant leurs représentants au SIS de la Boucle de la Moselle,

Considérant qu'il convient d'élire un Président et deux Vice-présidents, un trésorier,

Le président annonce sa volonté de démissionner afin de confier cette responsabilité à un membre issu d'une autre commune du syndicat. Madame Odile SEY propose sa candidature au poste de Présidente du Syndicat et le conseil procède au vote.

Madame Odile SEY obtient 6 voix pour, 0 voix contre.

Nadine Morel propose sa candidature au poste de 2<sup>ème</sup> vice-présidente.

Le Conseil syndical procède au vote et Madame Morel est élue avec 6 voix pour, 0 voix contre.

Sous réserve de l'acceptation par Monsieur le Préfet de la démission de Monsieur Emmanuel PAYEUR, Madame Odile SEY est élue Présidente du Syndicat Intercommunal Scolaire de la « boucle de la Moselle ».

Le Comité du Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle désigne à l'unanimité comme :

**Présidente : Mme Odile SEY**

**1<sup>er</sup> Vice-président : M. Gilles GUYOT**

**2<sup>ème</sup> Vice-président : Mme Nadine MOREL**

**Trésorier : M. Martin LAMBERTY**

*Le Président certifie avoir affiché le procès-verbal de cette séance à la porte de la mairie le 22/08/2023 et transmis au contrôle de légalité le 22/08/2023.*

Le Président, E. PAYEUR

